

Le 17 novembre 2023

François Ramsay
Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0425

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 26 octobre 2023 et visant à obtenir :

« les données suivantes sur le temps supplémentaire chez Hydro-Québec, et ce pour les périodes suivantes : a) neuf premiers mois de l'année calendaire 2023; b) année calendaire 2022 et c) année calendaire 2021 :

- *Le temps supplémentaire déclaré (en heures et en dollars) par les membres du Syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec;*
- *Le temps supplémentaire déclaré (en heures et en dollars) par l'ensemble des employés d'Hydro-Québec »*

(Transcription intégrale)

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-après les informations faisant l'objet de votre demande.

	2021		2022		2023 - 9 mois	
	heures	M\$	heures	M\$	heures	M\$
Temps supplémentaire total	2 438 167	159,47	2 955 883	210,61	2 432 688	163,69
SCFP1500	1 533 060	95,00	1 981 706	127,96	1 667 648	108,96

Ces chiffres s'expliquent principalement par le temps supplémentaire exercé en raison des pannes liées aux événements climatiques, ainsi que pour la demande élevée de raccordements au réseau. Rappelons que nous avons récemment vécu des événements climatiques particulièrement importants en 2022 et 2023, comme la [tempête de la période des Fêtes 2022](#) et le [verglas d'avril 2023](#).

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.